

Le Medef prêt à compléter le plan de reprise, mais vigilant sur la poursuite de l'activité partielle

Publié le 28 avril 2020

Le Medef salue le retour progressif à une activité économique normale à partir du 11 mai et travaillera avec les partenaires sociaux pour en préciser les conditions.

Toutefois, il met en garde contre le risque d'une économie atone qui fait peser une menace sur la reprise et sur l'emploi.

Dans les entreprises qui ont maintenu ou repris leur activité, les protocoles ont montré leur efficacité, parce qu'ils étaient négociés.

Pour les autres, le dialogue social continuera à jouer tout son rôle pour préciser les conditions d'une reprise alliant sécurité et activité. Le Medef sera au rendez-vous pour finaliser les guides de bonnes pratiques et compléter le plan de déconfinement pour faciliter la reprise économique dont le pays a impérativement besoin.

Toutefois, de nombreuses réponses devront être apportées dans les jours qui viennent lors de la réunion avec les partenaires sociaux.

Enfin, le Medef demande que l'activité partielle soit prolongée au-delà du 1er juin car beaucoup d'entreprises n'auront pas retrouvé une activité normale à cette date.